

Image not found or type unknown



Duree de versement de la pension alimentaire

Par **descarpentries cathy**, le **30/06/2010** à **22:03**

Bonjour, mon fils est age de 20 ans , il vient de reussir son bts, mon ex mari a ete condamne par jugement au versement de 250 € de PA sans m informer il me supprime la PA au 1 JUILLET et il a fait un cheque de 250 € à mon fils le jugement stipule que la PA est due pour l enfant majeur tant qu il est ma charge nest il en droit d agir de la sorte? merci pour votre reponse